



# 2017-2018

## Dispositif d'accompagnement et catalogue de formation S.A.A.D - Services d Aide A Domicile



Contact : S. BELBEY - Tel: 05 90 93 20 82 - 06 90 35 81 45  
Email: [ac3sgp@orange.fr](mailto:ac3sgp@orange.fr)  
[www.ac3sformation.fr](http://www.ac3sformation.fr)

Antilles Conseil Spécialisé  
Sanitaire et Social

Siret 510348469 22 - Ape 7112  
organisme de formation : déclaration d'activité enregistré sous le numéro 01973094397  
auprès du préfet de Région Guadeloupe  
Lieu de formation : sur site ou Abymes

La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation au vieillissement de la société (ASV) met fin à l'ancien régime d'option applicable aux SAAD. Les structures agréées se doivent de détenir une autorisation spécifique pour intervenir au titre de l'APA et de la PCH. Le cahier des charges de l'agrément (2011) demeure opposable aux SAAD agréées, les SAAD autorisées se voient opposer un nouveau cahier des charges (2016).  
Ce qui veut dire aussi qu'un SAAD peut avoir deux cahiers des charges s'il est à la fois agréé et autorisé.

**Dans ce contexte FORMER VOS EQUIPES ET VOUS ACCOMPAGNER dans les nécessaires évolutions auxquelles vous êtes confrontés est un enjeu majeur dans votre démarche qualité.**

Nos principes d'actions sont adaptés en fonction de la culture des organisations médico sociales dans le respect des valeurs suivantes :  
**L'importance de l'écoute et de la médiation - Le respect absolu de tous les interlocuteurs - La confidentialité et la neutralité**

2

**AC3S Antilles Conseil Spécialisé Sanitaire et Social** a été créée par Samia BELBEY en 2009 et possède **une habilitation formation continue N° 95970156757** et **une habilitation à l'évaluation Externe agréé par l'ANESM H2013-10-1315** délivrée par l'ANESM Agence Nationale de l'Évaluation et de la Qualité des ESSMS.

Ancienne Directrice de Pôle dans le secteur médicosocial, elle intervient comme Consultant en organisation et en management auprès des administrations, des entreprises, des collectivités et des associations. Professionnel du conseil depuis plus de 10 ans, **AC3S est spécialisé dans l'accompagnement et la formation des salariés et futurs salariés des établissements et services du secteur social et médico-social.**

Elle possède une expertise reconnue dans le domaine de **la gestion de projets** et propose à ses clients les méthodes et outils pour travailler **en mode collaboratif nécessaire au travail pluridisciplinaire** des équipes des établissements sociaux et médico-sociaux.

Issue du secteur médicosocial et titulaire d'un Master en Management – Ressources Humaines elle a également une connaissance et une pratique des outils d'analyses stratégiques, de prospectives, d'organisation et de management.

L'équipe d'AC3S est composée d'une équipe de Formateurs - **consultants/évaluateurs Guadeloupéens, de profils variés, apportant des expériences et des compétences complémentaires.** Ces expériences connues et reconnues, ils les ont développées dans les secteurs sociaux, médico-sociaux voire publics mais également dans l'environnement économique privé, leur permettant d'apporter un œil neuf et extérieur à votre besoin.

## **DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE**

Appui à l'élaboration du projet de service	P.4
Appui à l'évaluation interne	P.5
Evaluation Externe	P.6

## **NOTRE CALENDRIER DE FORMATION 2017 – 2018**

FORMATION POUR DIRECTEUR - RESPONSABLE DE SITE – RESPONSABLE DE SECTEUR - COORDINATEUR -	P.7
FORMATION AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - AUXILIAIRE DE VIE – AIDANT FAMILIAUX.	P. 8 – 9

PREPARATION AUX CONCOURS D'ENTREE AUX ECOLES MEDICO SOCIALES ET PARAMEDICALES	P.10
---	------

ANALYSES DES PRATIQUES – REGULATION – ACCOMPAGNEMENT A LA FONCTION D'ENCADREMENT	P. 10
--	-------

MODALITES DES DISPOSITIFS ET FORMATIONS SUR SITE ET HORS SITE	P. 11
---	-------

NOTRE PEDAGOGIE – L'APRES - STAGE - NOS CONTACTS	P. 12
--	-------

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE

### APPUI A L'ELABORATION DU PROJET DE SERVICE

Entre 3 et 5 jours selon la taille de l'entreprise.

Par Comité de pilotage et la démarche participative des collaborateurs, l'appui méthodologique du consultant permettent, dans le respect des recommandations de l'ANEMS de prendre en compte les évolutions majeures du secteur, de définir la stratégie du service et de poser les principes d'action pour les 5 années à venir,

#### Contenu – 3 Etapes

**Diagnostic de l'existant:** Analyse de la situation du service: organisation – fonctionnement – qualité des prestations.

**Plan stratégique du service:** Evolution de l'offre et des prestations - Organisation et management

**Le Projet de service:** Description des évolutions nécessaires du service en termes d'objectifs, d'actions, de moyens, d'échéances.

La démarche est participative, AC3S vous accompagne tout le long de son élaboration et vous aide à la rédaction de votre projet de service.

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE

### APPUI A L'EVALUATION INTERNE Entre 2 à 5 jours selon la taille de l'entreprise.

L'évaluation interne constitue une étape importante de votre démarche d'amélioration continue de la qualité. Elle vous donne l'occasion d'identifier les points forts et les pistes d'amélioration de votre organisation. Elle représente pour votre service, un levier pour mettre en œuvre un management par la qualité

#### Contenu – 4 Etapes

**Définir le cadre de l'évaluation :** Nous vous aidons à énoncer les fondements des activités déployées, à identifier les missions, les valeurs et les principes d'action et à définir les objectifs et modalités spécifiques de l'évaluation à mener.

**Recueillir les informations pertinentes et fiables** Il s'agira alors de piloter la démarche d'évaluation interne selon un phasage, un calendrier et des principes de méthodes, de déontologie et de communication préparés en amont; avec la participation des parties prenantes.

**Informier et comprendre les informations :** Vous bénéficiez de notre appui pour le tri des informations collectées et l'analyse des écarts constatés sur différents registres. Les points forts de votre service seront soulignés et ses pistes d'amélioration feront l'objet d'un plan d'action selon des axes de développement.

**Pilotage des suites de l'évaluation interne :** Nous vous aidons à rédiger le rapport d'évaluation interne et à élaborer les plans d'amélioration continue. Enfin, vous

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT – DEMARCHE QUALITE

### L'EVALUATION EXTERNE Entre 3 et 5 jours selon la taille de l'entreprise.

L'évaluation externe constitue une étape importante de votre démarche d'amélioration continue de la qualité. Elle vous donne l'occasion de rendre visible les points forts et les pistes d'amélioration de votre organisation.

Pour les SAAD: Tous les SAAD doivent désormais conduire 2 évaluations externes : la première au cours des 7 années suivant l'autorisation et la seconde au plus tard 2 ans avant le renouvellement de cette autorisation. Pour les services anciennement agréés, la Loi prévoit qu'ils font procéder à l'évaluation externe à la date à laquelle leur agrément aurait pris fin. Toutefois, il est précisé que cette obligation ne peut intervenir dans les deux ans suivant la date de promulgation de la loi. Ainsi, l'évaluation devra donc être conduite en 2018 ou 2019 pour les services dont l'agrément arrive à échéance en 2016 ou 2017. Pour les services dont l'agrément prenait fin en 2016 ou 2017, l'évaluation doit donc être conduite en 2018 ou en 2019. Attention: la certification des services autorisés n'emporte pas renouvellement automatique de l'autorisation, comme c'était le cas auparavant dans le cadre de l'agrément.

#### Contenu – 3 Etapes

##### Le projet d'évaluation partagée:

Votre service va être examiné à l'aide d'un dispositif co-construit avec vous, reposant à la fois sur le cadre réglementaire général et sur les particularités et spécificités de votre situation et environnement.

**La réalisation de l'évaluation:** Des visites, des entretiens individuels ou collectifs se déroulent selon un planning conjointement préétabli. Ils donnent lieu à des notes et comptes-rendus dont le contenu discuté tout au long de la démarche.

**La conclusion de l'évaluation:** Lors de la réunion de clôture, les principaux éléments sont communiqués et discutés. Un rapport d'évaluation vous est adressé pour d'éventuelles remarques avant transmission à l'autorité ayant délivré l'autorisation

En intra établissement  
ou  
en inter établissements ( CPF)

## NOTRE CALENDRIER DE FORMATION 2017 - 2018

DIRECTEUR - RESPONSABLE DE SITE – RESPONSABLE DE SECTEUR - COORDINATEUR -

Intitulé de la formation	2017				2018					
	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Elaboration et mise en œuvre des outils de la loi du 2/2002			16 - 17		18 - 19		15 - 16		17 - 18	
L'évaluation interne et externe : définitions, enjeux				6 - 7			7 - 8			
Le projet de service : Elaboration – mise en œuvre et évaluation		5 - 6	13 - 14	4 - 5	22 - 23		5 - 6	5 - 6		4 - 5
Conflit d'équipe en institution ou service			15 - 16		10 - 11		14 - 15		16 - 17	
Etre référent qualité				13 - 14				26 - 27		
L'entretien professionnel : quand ? Pour qui ? pourquoi ? Pour quoi ? comment ?					16 - 17				21 - 22	
Développer son identité de manager			1 - 2 - 3			6 - 7 - 8 -				6 - 7 - 8

En intra établissement  
ou  
en inter établissements ( CPF)

**PRATIQUES PROFESSIONNELLES – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL - AUXILIAIRE DE VIE – AIDANT FAMILIAUX.**

Intitulé de la formation	2017				2018					
	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<b>Préserver l'autonomie de la personne</b>			Complet		9 - 10		9 - 10			
<b>Accompagner la fin de vie et communiquer avec les familles</b>		Complet				10- 11				11 - 12
<b>Accompagner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer</b>			Complet		27- 28			13 - 14		
<b>L'accompagnement : repenser sa posture</b>	Complet				11- 24			20-21		
<b>Analyse des pratiques professionnelles</b>	En intra – Nous consulter									
<b>Aide à la toilette : une approche à la relation</b>				13- 14			16 - 17			
<b>Vie affective et sexuelle de la personnes agée</b>			Complet			13 - 14			4 - 5	

8



En intra établissement  
 ou  
 en inter établissements ( CPF)

**PRATIQUES PROFESSIONNELLES – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL – AVS – AMP – AIDANT FAMILIAUX.**

Intitulé de la formation	2017				2018					
	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<b>Les pathologies du vieillissement</b>	Complet	17 – 18		5 – 15			21 – 22			13 – 14
<b>Savoir intervenir auprès d’une personne handicapée psychique</b>			Complet			13- 16				
<b>Les écrits professionnels</b>			7- 8		15– 16			10– 11		11 – 12
<b>Bienveillance et prévenir la maltraitance</b>	Complet	7-8	9 - 10	6 – 7	8 – 9	6- 7	8-9	3 – 4	7 - 8	19 – 20
<b>Accompagnement en fin de vie</b>			20 -21		26 - 27		12-13		3 – 4	
<b>Geste et posture dans la manipulation de la personne</b>		2 1- 22				13– 16			15 – 16	
<b>L’ aide à domicile : Déontologie et comportement</b>										

9

## DISPOSITIF INDIVIDUEL:

### PREPARATION AUX CONCOURS

#### Réussir les épreuves à l'entrée des écoles des travailleurs sociaux et école d'aide soignant et infirmière .

Condition d'accès et public : Être âgé de 18 ans - Avoir le bac ou non selon le concours - Entretien individuel de motivation - Étudiants, Demandeurs d'emploi, Salariés

Préparation au concours: Accompagnant Éducatif et Social ( Ex DEAVS et AMP ) - Moniteur Éducateur - Éducateur Jeunes Enfants - Éducateur Spécialisé - Assistant de Service Social Infirmière Aide Soignante et Auxiliaire de puériculture

Objectifs de la formation : Maitriser le programme des matières essentielles présentes aux épreuves - Acquérir une méthodologie pour chaque épreuve. - Expérimenter les sujets de concours. - Acquérir de nouvelles connaissances pour le concours.

Durée de la formation : 731 heures comprenant 35 h de

### VAE – VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE – Entre 21 et 24 heures

Toute personne, quel que soient son âge, son statut et son niveau de formation, qui justifie d'au moins trois ans d'expérience en rapport direct avec la certification visée, peut prétendre à la VAE.

Cette certification peut être un diplôme, tels que Éducateur Spécialisé, Moniteur Éducateur, Accompagnant Éducatif et Social E.J.E, Assistant de Service Social, Moniteur d'Atelier, ETS...

10

## DISPOSITIF A LA CARTE:

*Ces dispositifs permettent de prendre du recul face aux difficultés rencontrées avec les personnes accompagnées, de prendre conscience de ce qui a mené à la difficulté ressentie, et, le cas échéant, modifier ses représentations et ses croyances professionnelles.*

**Analyse des pratiques professionnelles –  
Accompagnement à la fonction d'encadrement –  
Accompagnement au changement –  
Régulation d'équipe**

## MODALITES DES DISPOSITIFS ET FORMATIONS SUR SITE ET HORS SITE

Sur site : Les formations se déroulent dans le cadre du **plan de formation**, à l'initiative de l'employeur.

Le plan de formation comprend 2 catégories d'actions: les actions d'adaptation au poste de travail, ou liées à l'évolution des emplois et au maintien dans l'emploi dans l'entreprise. Les actions de formation pour le développement des compétences des salariés.

Toutes nos formations - action peuvent se décliner sur site et en réponse à vos spécificités ou dans le cadre de mutualisation entre dispositifs.

Les formations sur site durent entre 3 et 5 jours, elles sont élaborées à partir des thèmes de stages présentés, que nous adaptons à votre structure à partir de votre cahier des charges et après vous avoir rencontré pour identifier vos besoins et vos attentes.

11

### Les formations sur site vous permettent de:

- Répondre de manière particulièrement ciblée à vos attentes et vos préoccupations actuelles.
- Définir ensemble des objectifs opérationnels de la formation
- Travailler à votre rythme sans perturber le fonctionnement du service ou de l'établissement.
- Moduler la durée et le déroulement de la formation - action
- Former votre personnel sans déplacement.

Hors site, elles se déroulent ZAC Dugazon au Abymes en Inter établissements dans le cadre du **Compte Personnel de Formation**



Agence nationale de l'évaluation  
et de la qualité des établissements  
et services sociaux et médico-sociaux



Uniformation  
Le sens de votre avenir



PROMOTEUR DE COMPÉTENCES



## NOTRE PÉDAGOGIE

Chaque stage proposé est personnalisé en allant au plus près des préoccupations des professionnels. Nous souhaitons qu'il réponde à la possibilité de faire participer un grand nombre de professionnels, dans des conditions d'organisation aisées. Ces stages de formation permettent aux équipes de se retrouver pour acquérir des savoirs ; et réfléchir à des situations communes afin de réutiliser leurs connaissances, au quotidien.

Au cours du même stage plusieurs approches pédagogiques sont proposées, adaptées au public pour soutenir la motivation des participants :

- ∞ va et vient entre les apports théoriques et les applications pratiques,
- ∞ démonstration de leur possible adaptation dans la pratique professionnelle quotidienne ;
  - ∞ études de situations choisies par le formateur mais aussi par les stagiaires ;
    - ∞ Synthèses, élaboration de fiches, grilles d'observation,
- ∞ travail demandé aux stagiaires entre les sessions de stages, à partir des supports des cours remis, pour développer et encourager l'autoformation et la mémorisation des acquis.
  - ∞ Un livret pédagogique du stage est délivré à la fin de chaque formation.

12

## L'APRÈS STAGE

Envisager l'Après-stage fait partie de notre mission; et ceci dès la conception du stage afin que le stagiaire utilise au mieux ce qu'il a appris. L'objectif est tout d'abord que l'information reçue soit conservée de façon durable, et réinvestie au quotidien après la réalisation du stage.

## NOS CONTACTS

Nos interventions et formations se déroulent à : Abymes - ZAC Dugazon - Basse Terre - URMA  
Et sur Site

**S. BELBEY - Tel: 05 90 93 20 82 - 06 90 35 81 45**

Email: [ac3sgp@orange.fr](mailto:ac3sgp@orange.fr) [www.ac3sformation.fr](http://www.ac3sformation.fr)